Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 20e SÉANCE EXTRAORDINAIRE (HUIS CLOS) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020, À 12 H, PAR LA PLATEFORME TEAMS

PRÉSENCES :

Mmes Céline Decoste, membre indépendant – expertise en protection de la jeunesse
Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Miriam Gaudet Chiasson, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Martine Martin, membre indépendant – expertise dans les organismes communautaires
Jasmine Martineau, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Annick Nadeau, membre nommé par le ministre - milieu de l'enseignement

Dre Christine Paquet, membre désigné - département régional de médecine générale (DRMG)

MM Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant – expertise en réadaptation
Francis Simard, **président**, membre indépendant – compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Donald Vigneau, représentant de la Fondation Santé de l'Archipel

ABSENCES :

Mmes Marie-Josée Noël, membre indépendant – compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

INVITÉS :

Mme Ann Martell, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 12 h 5.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 20e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 14 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-12-730

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

DOSSIERS – INFORMATION

3. Vaccination COVID ;

DOSSIERS – DÉCISION

4. Entente pour l'achat de services d'hébergement et de soins de longue durée avec Résidence Plaisance des Îles Inc.;
5. Adoption du Programme d'accès aux services santé et sociaux en langue anglaise ;
6. Levée de la séance.

DOSSIERS-INFORMATION

3. VACCINATION COVID

Le président, Francis Simard, invite la présidente-directrice générale, madame Jasmine Martineau, à présenter ce point.

Les premiers vaccins commenceront à être disponibles sous peu. Deux compagnies obtiendront vraisemblablement rapidement l'homologation pour leurs produits : Pfizer et Moderna. À cause des contraintes logistiques liées au vaccin de Pfizer, les régions éloignées et isolées seront vraisemblablement approvisionnées en vaccins Moderna quand il sera disponible. Ce serait possiblement au cours des prochaines semaines.

Selon les travaux en cours, les priorités de vaccination seraient les suivantes :

1. Les personnes hébergées à long terme dans le réseau de la santé et des services sociaux et les personnes qui les soignent
2. Les personnes hébergées dans les résidences de personnes âgées et ceux qui s'en occupent
3. Le personnel du réseau de la santé en contact direct avec les usagers
4. Les personnes de 80 ans et plus
5. Les personnes de 70 ans et plus
6. Les personnes de 60 ans et plus
7. Les services d'urgence et les services essentiels
8. Le reste de la population. Les femmes enceintes et les enfants pourront être vaccinées lorsque des essais cliniques concluants auront été réalisés chez elles.

Selon les informations dont nous disposons aujourd'hui, le premier volet concernera les priorités 1 et 2.

DOSSIERS-DÉCISION

4. ENTENTE POUR L'ACHAT DE SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE AVEC RÉSIDENCE PLAISANCE DES ÎLES INC.

Le document a été remis aux membres afin qu'ils en prennent connaissance. Ces derniers sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte l'entente entre le CISSS des Îles et Résidence Plaisance des Îles Inc. pour l'achat de services d'hébergement et de soins de longue durée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-12-731

5. ADOPTION DU PROGRAMME D'ACCÈS AUX SERVICES SANTÉ ET SOCIAUX EN LANGUE ANGLAISE

Suite à l'adoption de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (LMRSSS) en 2015, il incombe à chaque établissement de santé et de services sociaux d'élaborer un programme d'accès aux services santé et sociaux en langue anglaise. Un programme d'accès indique la manière, le service et l'installation pour lesquels il y a une obligation de rendre les services de santé et les services sociaux accessibles en langue anglaise pour la population d'expression anglaise, tout en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières de l'établissement.

Attendu que l'article 15 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux établit le droit de « toute personne d'expression anglaise… de recevoir en langue anglaise des services de santé et des services sociaux, compte tenu de l'organisation et des ressources humaines, matérielles et financières des établissements qui dispensent ces services et dans la mesure où le prévoit un programme d'accès aux services en langue anglaise visé à l'article 348 »;

Attendu qu'en vertu de l'article 76 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, la région 11 (CISSS de la Gaspésie et CISSS des Îles) a l'obligation d'élaborer un programme d'accès aux services en langue anglaise en tenant compte de ses ressources humaines, matérielles et financières;

Attendu que le Guide pour l'élaboration du programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise (2018) du ministère de la Santé et des Services sociaux exige qu'une résolution du conseil d'administration de l'établissement accompagne le programme d'accès lors de sa soumission au Ministère;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé :

D'adopter le Programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise de la région 11 (CISSS de la Gaspésie et CISSS des Îles), élaboré conformément à l'article 76 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-12-732

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 12 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2020-12-733

Francis Simard
Président

Jasmine Martineau
Secrétaire du conseil